

Du vingt huitième jour du mois de Muriose l'an neuf de la république française.

ACTE DE MARIAGE de Jean Jacques Bance âgé de quarante un ans, né à Couquille la grande département de la Seine inférieure le vingt sixième jour du mois de Juillet an mil sept cent cinquante neuf profession de Cultivateur demeurant à Saint Gilles la neuville département de la Seine inférieure fils majeur de défunt Jacques son vivant Cultivateur demeurant à udit S. Gilles département de la Seine inférieure et de défunte Anne Catelain son épouse ses père et mère d'une part;

Et de Rose Marie Briere fille de Delin âgé de Vingt Sept ans, née à Grainville la morte département de la Seine inférieure le vingt sixième jour du mois de May an mil sept cent soixante cinq demeurant à Bratteville département de la Seine inférieure fille majeure de Jean Baptiste Briere jardinier de profession demeurant à udit Bratteville département de la Seine inférieure et de défunte Marie Marmion son épouse ses père et mère d'autre part.

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites au dit Saint Gilles la neuville le vingt sixième jour du mois de Muriose par moi soussigné maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil; et en la dite commune de Bratteville le même jour par le maire dudit lieu suivant l'extrait par lui délivré en date du vingt huit mois présent, et affichés aux termes de la loi, et les actes de naissance de dit S. poux le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Rose Marie Briere pour son épouse, l'autre Jean Jacques Bance pour son époux. En présence de Louis François Robilliard demeurant à Saint Gilles département de la Seine inférieure profession de Cultivateur âgé de cinquante deux ans. De Louis François Robilliard fils demeurant à udit S. Gilles département de la Seine inférieure profession de Boucher âgé de vingt un ans. De Jean Baptiste Guillaume Catelain demeurant à udit Saint Gilles département de la Seine inférieure profession de Charpentier âgé de vingt trois ans. Et de Louis Pierre Le Ménager demeurant à udit S. Gilles département de la Seine inférieure profession de intendant âgé de vingt quatre ans. Le premier témoin, beau frère, le second, neveu de l'époux et le deux autres amis de dit S. poux.

Après quoi, moi Benoit Fron maire de Saint Gilles faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, le père de la dite épouse, absent, signé avec moi.

Jean Jacques Bance M. Briere L. M. Menager  
Louis François Robilliard Jean P. Fron Catelain  
Fron Louis François Robilliard